



Votre mairie vous informe et
s'engage contre les
violences intrafamiliales

Elu.e Rural.e Relais de l'Egalité – ERRE

**Vous subissez des
violences ?**

**La loi interdit et
condamne les
violences**

En tant que victime,
vous êtes prioritaire sur
la demande d'un
hébergement d'urgence

Vous pouvez demander
une ordonnance de
protection

Des outils sont à votre
disposition : téléphone
grave danger, bracelet
anti-rapprochement

--- → ☎ **3919**

→ 🌐 **Mémodevie**

#Macommuneestutile

Un référent communal est là pour
vous écouter et vous orienter vers
les structures adaptées

Contact local : M. Samuel GAUTHIER
06 - 84 - 91 - 38 - 14

25 novembre

Journée internationale
de lutte contre les
violences faites aux
femmes



Une action de



AMRI

ASSOCIATION DES MAIRIES RURALES DE L'INDRE